

Image not found or type unknown



Connaitre le jugement rendu (résolu)

Par **Frederic3108**, le **09/06/2009 à 17:34**

Bonjour,rnrnMon jugement de divorce a été rendu le 28/05. J'ai déjà un courrier de la chambre des notaires me demandant le nom du mien. Par contre, je ne sais rien, je n'ai pas le jugement, mon avocat ne me l'a pas donné (???).rnPuis je le retirer moi même au tribunal et où dans le tribunal (si cela est possible).rnrnMerci pour la réponse.rnrnFredrnrn11/06/09: mon avocat me l'a envoyé, il l'avait depuis le 2. Quand on attend des mois et des mois, l'impatience est légitime ...